

Objet : Appel à candidature / Atelier participatif

Le futur contournement du bourg : une opportunité pour les habitants de Saint-Georges-sur-Loire ?

Madame, Monsieur,

Le Département de Maine-et-Loire a la charge d'entretenir et de moderniser le réseau routier Départemental. Parmi les opérations prioritaires pour le prochain programme routier départemental figure l'aménagement d'un contournement du bourg de Saint-Georges-sur-Loire. Notre commune est en effet traversée par la RD 723, un axe historique de liaison entre Nantes et Angers qui, malgré l'existence de l'autoroute A 11, accueille encore un flux de transit important d'environ 8 000 véhicules/ jours.

Ce projet de contournement est ancien puisque les premières études, portées d'abord par l'État, datent de 1985. Ce projet est aujourd'hui soutenu par la commune de Saint-Georges-sur-Loire et sa nouvelle équipe municipale.

Le centre bourg de Saint-Georges-sur-Loire appelle un apaisement de la circulation, non seulement au regard des problématiques de sécurité mais aussi de l'amélioration du cadre de vie. Le bruit, la qualification de l'espace public, le partage de la voirie avec les modes doux apparaissent également nécessaires à sa revitalisation économique.

Avant d'initier les études préalables, le Conseil départemental de Maine-et-Loire et la commune de Saint-Georges-sur-Loire souhaitent engager une concertation sur les enjeux de mobilité à l'échelle de leur bassin de vie, avec les habitants de Saint-Georges-sur-Loire et des communes avoisinantes.

Il s'agira ainsi de s'interroger collectivement sur l'opportunité que peut représenter pour la commune ce projet de contournement au regard des enjeux de mobilité du quotidien.

Nous vous proposons donc de candidater pour participer à « l'atelier citoyen » (3 réunions) qui sera constitué dans les prochaines semaines. (Voir page suivante)

Pour ce faire, vous devez manifester votre intérêt auprès du cabinet Médiation & Environnement que nous avons missionné pour animer cette démarche (coordonnées ci-après).

Sur la base de rencontres avec des experts, éventuellement de visites de terrain et de nombreux échanges, l'atelier citoyen sera chargé de mener une réflexion et de restituer un avis sur les enjeux du contournement, de mobilité et de l'aménagement du centre bourg de Saint-Georges-sur-Loire.

Le panel de 20 personnes sera finalisé afin de représenter de manière équilibrée la diversité de la population ; la parité des genres, les différentes classes d'âge, les origines socio-professionnelles etc.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental

Le Maire de Saint-Georges-sur-Loire



Christian Gillet



Philippe Maillart

Tournez la page, svp



Vous souhaitez vous porter volontaire pour participer à cet atelier citoyen, ou tout simplement en savoir plus :

Appeler le 06 14 69 29 41
ou envoyer un message à contournement.stgeorges@gmail.com

Avant le 15 avril 2021

Vous laissez vos coordonnées en précisant les plages horaires durant lesquelles vous souhaitez être contacté(e). (Sans restriction, dans la journée, en soirée ou même pendant le week-end).